

LES AFFAIRES INDIENNES

LES CONDITIONS RATTACHÉES AU VERSEMENT DES CRÉDITS VOTÉS POUR LES INDIENS DE CONNE RIVER, À TERRE-NEUVE

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Madame le Président, par son indifférence aux besoins des Indiens de Conne River, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien les a contraints de prendre les grands moyens en occupant les bureaux du ministre terre-neuvien du Développement rural. Le printemps dernier, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a déclaré qu'il ferait le nécessaire pour que la population de Conne River ait accès aux crédits votés pour les Indiens de Terre-Neuve sans que le gouvernement terre-neuvien ne vienne imposer des conditions inacceptables. Ce printemps-ci le ministre a cédé devant le gouvernement terre-neuvien et il a violé cet engagement. La population de Conne River ne peut accepter les conditions imposées par le gouvernement terre-neuvien sans nuire à l'action qu'elle a intentée contre le gouvernement fédéral. J'apprends maintenant qu'un représentant du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a aidé le gouvernement terre-neuvien à rédiger ces préalables inacceptables.

Il faut que cessent ces tractations de coulisse, qui ne tiennent pas compte des besoins urgents de la population de Conne River et que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien rencontre immédiatement la population de Conne River et le gouvernement de Terre-Neuve, pour faire en sorte que les crédits votés par le Parlement parviennent à ceux à qui ils sont destinés.

Il faut que le cabinet intervienne immédiatement pour faire inscrire la population de Conne River et lui accorder les mêmes droits qu'aux autres populations indiennes du Canada, comme la justice l'exige.

* * *

[Français]

LE BUDGET

LES AVANTAGES DU PROGRAMME CANADIEN D'ENCOURAGEMENT À L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

M. Jean-Guy Dubois (Lotbinière): Madame le Président, il y a déjà quelque temps, je posais une question au ministre des Finances (M. Lalonde) concernant le Programme canadien d'encouragement à l'accession à la propriété. J'avais reçu de nombreuses instances de constructeurs de ma circonscription, de gens liés de près ou de loin à ce domaine, qui voulaient absolument que le gouvernement canadien prenne note du fait que ce programme accordant un octroi de \$3,000, offert aux particuliers qui désiraient s'acheter une nouvelle maison ou en

Article 21 du Règlement

faire construire une nouvelle, était très populaire et avait permis, de façon sensible, l'augmentation du nombre des constructions de maisons ainsi que l'augmentation du travail chez les ouvriers de la construction. Voici un exemple bien pratique: dans ma rue, madame le Président, quatre nouvelles résidences étaient construites il n'y a pas longtemps. Je suis heureux de pouvoir dire à mes commettants aujourd'hui que les instances que j'ai faites ont, en effet, été écoutées par le ministre des Finances. Une somme supplémentaire de 30 millions de dollars a été affectée à ce programme et en permettra l'augmentation jusqu'au mois de mai. De plus, à mon avis, il s'agit là d'un programme très intéressant pour toutes les circonscriptions, et également pour la vôtre, madame le Président, j'en suis sûr. Je vois même mon ami de Nepean-Carleton (M. Baker) qui est vraiment d'accord sur cela, et qui se félicite sûrement de ce programme, ainsi que de la vigilance et de l'oreille attentive du ministre des Finances relativement à ce programme, et j'en suis très heureux.

* * *

[Traduction]

LE PROGRAMME DE RELANCE DE L'AIDE À L'EMPLOI

ON PRIE LE MINISTRE DE Garder LES EMPLOYÉS ACTUELS DE LA DÉFENSE NATIONALE

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Madame le Président, je voudrais attirer l'attention de la Chambre sur la triste histoire d'un habitant de Halifax qui s'est fait voler son emploi à cause d'un coup monté par le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) et le ministre de la Défense nationale (M. Lamontagne).

Cette personne travaillait dans un service du ministère de la Défense nationale, qui a été mise à pied le 25 mars 1983 avec une semaine de préavis. Cette mise à pied avait pour but de permettre au ministère de la Défense nationale d'embaucher d'autres employés dans le cadre du programme RELAIS. Ce coup a été monté pour que le gouvernement puisse se vanter d'avoir embauché 3,000 personnes alors qu'il en jette 1,000 autres sur le pavé, 1,000 personnes qui travaillaient depuis trois ans.

Si on laisse faire de pareilles choses sous prétexte de créer des emplois, des milliers de Canadiens vont non seulement perdre confiance dans le gouvernement du Canada, mais aussi dans notre Parlement. Je prie donc instamment le ministre de l'Emploi et de l'Immigration et le ministre de la Défense nationale de suspendre ce programme immédiatement pour que ces fidèles employés de l'État puissent conserver leur emploi qu'ils occupent depuis trois ans.